

Procès verbal

Le vendredi 03 juillet 2026 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 29 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de Pascal LARGE.

Secrétaire de la séance : Anne TRICO

Présents : Pascal LARGE, Frédéric IAMETTI, Fatma ARDA, Patrick GORECKI, Anne TRICO, Jean-Charles BRIDET, Mélanie LEPY, Thomas BOTTI, Aurélien VAUTRIN

Représentés : Pierre COUTURIER représenté par Frédéric IAMETTI, Nadine RENOUD-GRAPPIN (VILLETTE) représentée par Pascal LARGE, Julien PRETET représenté par Mélanie LEPY

Absents et excusés : Diane GARDETTE, Clémence GILABERT

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du 05 juin 2026 à 20h00

Délibérations :

- 1- Déclaration d'intention d'aliéner - 239 rue du Paradis
- 2- Déclaration d'intention d'aliéner - 582 rue de Malpertuis
- 3- Enedis : convention de servitudes pour les ouvrages souterrains - parcelles cadastrées ZC 340 et ZC 263 situées Champ de la Lie

Divers :

- 1- Conseil du SIVOM (rapporteur Mme Fatma ARDA)
- 2- Conseil des Écoles (rapporteur Mme Fatma ARDA)
- 3- Assemblée Plénière des DDEN du secteur de Mâcon (rapporteur M. Frédéric IAMETTI)
- 4- Jury d'Assises : tirage au sort - constitution du jury pour l'année 2027(rapporteur Lucie)

Délibérations du conseil :

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05 juin 2026 à 20h00 (N° DE_036_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité : approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05 juin 2026 à 20h00.

Déclaration d'intention d'aliéner - 239 rue du Paradis à Vinzelles (N° DE_037_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption sur le bien objet de la DIA susvisée.

Déclaration d'intention d'aliéner - 582 rue de Malpertuis à Vinzelles (N° DE_038_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption sur le bien objet de la DIA susvisée.

Travaux ENEDIS : Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer avec ENEDIS une convention constitutive d'une servitude de passage sur les parcelles cadastrées ZC n° 263 et ZC n° 340 situées Champ de la Lie à Vinzelles (N° DE_039_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Approuve au profit de ENEDIS, la convention instituant une servitude de passage sur les parcelles cadastrées section ZC n°340 et ZC n°263, situées Champ de la Lie, propriété de la commune de Vinzelles ;

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante et tout acte découlant de la présente délibération.

La vie communale :

1- École

Fermeture d'une classe dans le RPI, notamment à Varennes.

Prévision des effectifs rentrée 2026-2027 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
8	16	18	19	13	17	20	23	134

Madame Favier sera toujours enseignante. Mmes Sénécloze et Boileau quittent l'école de Vinzelles et seront remplacées par Mme Matray qui assurera la direction. Remplaçante rattachée à l'école : Alice Hozas.

Les classes de CM1 et CM2 sont à double niveau.

2- SIVOM

Monsieur le maire et Madame la 3^{ème} adjointe ont fait le compte-rendu de la dernière réunion syndicale. Les PV des réunions syndicales seront insérés sur le site de la commune.

3- Assemblée Plénière des DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) – mercredi 24 juin 2026

Frédéric lametti, 2^{ème} adjoint au maire a participé à cette assemblée.

Les DDEN sont désignés par le directeur académique des services de l'éducation nationale. Ils veillent aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école.

4- Jury d'Assises : tirage au sort – constitution du jury pour l'année 2027

Le tirage au sort a eu lieu le mardi 23 juin à la mairie de La Chapelle-de-Guinchay. Celui-ci est réalisé à partir de la liste électorale de la commune tous les ans. Pour la commune de Vinzelles, Mme Le Coz Agathe a été tirée au sort.

5- Démission Mme Yasminah Lamure, 1^{ère} adjointe au maire

Par courrier du 15 juin 2026, Mme Yasminah Lamure, a fait part de sa décision de démissionner de sa fonction de première adjointe et de son mandat de conseillère municipale, effective au 2 juillet 2026. Un(e) 1^{er ou 1^{ère}} adjoint(e) sera élu(e) au prochain conseil municipal le 04 septembre 2026.

6- Courrier Nicole Dargaud

Monsieur le maire a donné lecture du courrier reçu concernant le montant des subventions.

7- Inauguration aménagement du Parvis et rue de la Mairie

Le maire a fait le bilan de l'inauguration du 27 juin 2026.

8- Travaux réalisés par les employés communaux

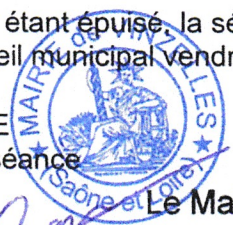
- Broyage chemin de la Richoulette
- Nettoyage des fossés
- Désherbage du cimetière

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Prochain conseil municipal vendredi 04 septembre 2026 à 19h00.

Pascal LARGE

Président de séance



Le Maire,
Pascal LARGE

Anne TRICO

Secrétaire de séance